

Initiatives parlementaires

Dans le cas des collègues communautaires de l'Ontario, par exemple, j'espérerais beaucoup que le nouveau gouvernement ontarien et le gouvernement fédéral puissent mettre au point un accord de coopération prévoyant fournir plus d'argent à la formation, et que ces collègues communautaires ainsi que les programmes de formation qu'ils offrent grâce au financement provincial et fédéral s'engagent à faire en sorte qu'au moins la moitié de la période de formation se déroule en cours d'emploi. Cela fournirait une certaine expérience aux bénéficiaires de ces programmes et leur procurerait, franchement, une bien meilleure formation.

Enfin, il serait également utile d'imposer, dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux de formation qui deviendront, je l'espère, de plus en plus importants à l'avenir, une règle obligeant les entreprises qui bénéficient du travail de stagiaires ou qui sont financées par un système de taxe de formation, à faire en sorte que les stagiaires formés grâce au soutien des paliers fédéral et provincial de gouvernement aient la préférence pour décrocher des emplois au sein de ces entreprises.

Voilà l'idée que propose la motion dont j'ai saisi la Chambre aujourd'hui. Les entreprises qui bénéficient de programmes de formation financés par le gouvernement fédéral devraient veiller à ce que la formation à long terme permette également d'obtenir un emploi au sein de l'entreprise.

Si cela se produit, si nous commençons à prendre la formation au sérieux dans notre pays, nous ne devrions pas avoir à faire face dans cinq ans à des statistiques du chômage aussi cruelles que celles que Statistique Canada a publiées aujourd'hui.

M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, la proposition qui nous est soumise donnerait un nouveau sens à l'expression «formation professionnelle».

• (1420)

Normalement, l'expression désigne l'acquisition de compétences permettant d'effectuer un certain type de travail. Mais le député propose dans sa motion que nous garantissons un emploi à chaque stagiaire. Si les programmes fédéraux de formation ne débouchaient pas sur des emplois, nous pourrions être forcés d'envisager cette possibilité ou une autre solution radicale pour renouveler notre stratégie. Mais le fait est que l'emploi de longue durée est le but même de nos programmes. La très grande majorité de nos projets de formation mènent directement à des emplois à temps plein qui durent un an ou plus pour la plupart des participants.

Si un projet de formation n'atteint pas son objectif, si les stagiaires qui y ont participé ont du mal à se trouver un emploi conforme à nos exigences, c'est-à-dire un emploi à temps plein, satisfaisant et bien rémunéré, nous cessons de financer ce projet. C'est aussi simple que cela.

Le député propose que les employeurs participants soient tenus d'engager des stagiaires. Il n'est certainement pas sérieux lorsqu'il laisse entendre que le gouvernement devrait renoncer à sa nouvelle stratégie de formation professionnelle, qui est axée sur la consultation et la collaboration et non sur la coercition. Nous savons tous que, si un employé acquiert une formation, on ne peut l'obliger à rester là où il travaille. Pour diverses raisons, il peut souhaiter aller ailleurs. Je fais allusion à la création de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, comprenant 22 membres, annoncée récemment par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Revenons-en à la motion à l'étude. Si vous décidez de forcer des employeurs à faire quelque chose, c'est que vous avez essayé, sans succès, toutes les autres possibilités. Vous exigez alors qu'ils le fassent. Vous ne les consultez pas. En d'autres termes, vous les obligez à faire ce que vous demandez uniquement après un échec sans équivoque des consultations et des négociations.

Nous venons à peine d'adopter une nouvelle orientation en matière de formation professionnelle. La Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre vient tout juste d'être nommée. Comme l'alma mater du député, le *Toronto Star*, le disait dans son éditorial principal du 16 janvier dernier, la nouvelle approche fédérale vise vraiment à coordonner nos programmes de formation et à résoudre les problèmes de bas en haut plutôt que de haut en bas.

M. Boudria: Quel grand journal!

M. Kempling: Vu la promesse qu'on nous a faite de consulter les travailleurs, ne devrions-nous pas attendre de voir ce que donnera ce nouvel essai, plutôt que d'adopter la voie autoritaire, comme l'a proposé le député dans sa motion?

En outre, la motion semble laisser entendre que le gouvernement et les employeurs sont les seuls rouages sur le marché du travail. En fait, le Canada compte de nombreux intervenants qui ont un rôle à jouer dans l'économie: les entreprises, les travailleurs, les gouvernements, les groupes d'action sociale et les enseignants, sans oublier les stagiaires eux-mêmes. Le but principal que le gouvernement fédéral s'est donné depuis qu'il a entrepris l'élaboration de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, il y a deux ans, a été de guider les réflexions de tous ces gens dans le domaine de la formation.